

DROIT AU MARIAGE
ET À L'ADOPTION POUR TOUS



Engagement 31 : J'ouvrirai le droit au mariage et à l'adoption aux couples homosexuels.

Programme élections présidentielles 2012 de François HOLLANDE

Le mariage ouvert à toutes et à tous fait partie du programme de changement pour lequel François Hollande a été élu Président de la République. Un projet de loi a donc été présenté par le gouvernement, et la majorité parlementaire s'apprête à l'adopter, malgré les protestations de certains, et les tentatives d'obstruction de l'opposition.

Pour les socialistes, cet engagement du candidat François Hollande, comme les 59 autres, doit être tenu. Nous y sommes d'autant plus attachés qu'il en va du principe d'égalité pour tous les couples. C'est aussi l'intérêt des enfants élevés par des couples de même sexe : ils faut leur donner, enfin, une sécurité juridique. Nous le ferons dans le respect des convictions religieuses de chacun, mais sans qu'aucune religion ne fasse la loi dans la Cité, parce que nous sommes dans une République laïque. Nous défendons, d'un même élan, cette égalité des droits, cette reconnaissance des couples et des familles, et la priorité au redressement économique et social qui est la boussole du gouvernement : toutes ces politiques, cohérentes, concourent à une France plus juste.

- **principe républicain d'égalité ne peut plus longtemps rester contredit par l'interdiction faite aux personnes de même sexe de se marier.** C'est d'autant plus vrai que le mariage n'est plus, avec les modifications qui ont été apportées au droit depuis des décennies et l'évolution protéiforme des familles, le cadre d'une présomption de paternité absolue, et créant des droits spécifiques aux enfants qui en procèdent. Le mariage est donc désormais, d'abord et essentiellement, **la reconnaissance par les institutions républicaines d'un couple qui s'aime et veut partager sa vie.** L'interdire aux couples homosexuels relève dès lors d'**une forme de discrimination.** Nous ne l'acceptons pas.

- L'adoption est ouverte, d'ores et déjà, à chaque personne. Nul ne peut être adopté par deux personnes, sauf mariées. **La loi sur le "mariage pour tous" ne changera pas les règles de l'adoption.** Un enfant pourra être adopté, comme aujourd'hui, par une personne ou par un couple marié. **Ce qui change, c'est que les couples mariés pourront être de même sexe.** La sécurité des enfants adoptés s'en trouvera renforcée : **un enfant élevé par deux hommes ou deux femmes, comme il en existe déjà des milliers, pourra ainsi être adopté par ses deux parents mariés, au même titre qu'un enfant élevé par un homme et une femme, plutôt que d'être adopté par un seul d'entre eux.** Dès lors, en cas de décès d'un de ses parents, ou de divorce, **l'enfant se trouvera protégé par cette double adoption.**



#Riposte #Argumentaire

44 Place Brigouleix, 19000 TULLE - 05 55 20 26 70 - federation@ps19.org
[@socialistes19](https://twitter.com/socialistes19) - www.ps19.org

L'opposition à ce projet se fonde sur plusieurs arguments, avoués ou inavoués, relevant de l'opinion respectable ou de la discrimination

Premier argument : plus ou moins avoué : l'Eglise catholique (et d'autres Églises) est contre.

Certes. Mais la France est **une République laïque**. Les croyances et religions sont respectées, dans la sphère privée. **Les lois de la République, elles, sont faites par les représentants élus du peuple, pas par le clergé**. Nous respectons le mariage religieux et ne prétendons pas dire à l'Eglise qui elle doit marier et ne pas marier. L'Eglise serait bien inspirée, de même, de respecter la République laïque, et ne pas dire à la République qui elle doit marier et ne pas marier.

Deuxième argument : "l'enfant est le fruit d'un homme et d'une femme".

C'est vrai. Personne ne le conteste d'ailleurs. On peut sûrement trouver d'autres points d'accord du même ordre avec les opposants au mariage pour tous, tels que : "l'eau, ça mouille", "mieux vaut être riche et bien portant que pauvre et malade", etc. La tautologie biologique affirmée ci-dessus ne dit rien ni du mariage ni de la famille. Ou bien faut-il comprendre que les opposants au mariage pour tous ne considèrent légitime que la parentalité biologique ? Refusent-ils donc les familles monoparentales ou recomposées ? Refusent-ils donc l'adoption et préfèrent-ils les orphelinats ? Ces défenseurs proclamés de la famille en ont-ils une vision si réductrice qu'elle s'arrête à l'ADN ? Piètres défenseurs... Mais gageons plutôt que ce sont d'authentiques défenseurs des liens d'amour, plus forts encore que la génétique pour définir la famille, et qu'alors, ensemble, nous pouvons affirmer : "l'enfant est le fruit d'un homme et d'une femme, mais peut être aimé et élevé par deux hommes ou deux femmes"...

Troisième argument : "les enfants seront déséquilibrés s'ils sont élevés par deux hommes ou deux femmes".

Toutes les études prouvent le contraire. Est-il préférable, du reste, d'avoir un seul parent, ou encore pas du tout ? Certes, les enfants élevés par deux hommes ou deux femmes peuvent souffrir d'une chose : les moqueries et **les attaques des homophobes**. Que ceux qui prétendent vouloir comme nous le bien de ces enfants, au lieu de nourrir cette homophobie, unissent au contraire leurs forces aux nôtres pour la combattre.

Quatrième argument : "on va faire disparaître les mots père et mère des lois françaises, et attaquer la famille traditionnelle".

Il faut ne pas avoir lu le projet de loi, ou peut-être se laisser aller à un brin de mauvaise foi, pour affirmer quelque chose d'aussi inepte. **Les mots "père et mère" ne disparaissent de rien ; la**

famille traditionnelle n'est aucunement remise en cause. Des droits nouveaux sont ouverts aux couples de même sexe, égaux à ceux des couples de sexes opposés, sans rien ôter des droits de ces derniers. C'est absurde et pour tout dire assez abject de nourrir l'idée d'un jeu de vases communicants entre les droits des uns et les droits des autres, pour dresser les uns contre les autres.

Cinquième argument : "il y a des urgences plus flagrantes, telles que le chômage, la pauvreté..."

Ce gouvernement et cette majorité agissent prioritairement et sans relâche pour l'emploi et la justice sociale, depuis le 6 mai dernier. Toutes les dispositions qui sont votées et décrétées vont dans ce sens. **Ce combat prioritaire n'empêche pas d'agir aussi sur le front de l'égalité des droits ;** il y a d'ailleurs une cohérence à vouloir l'égalité des droits et la justice sociale d'un même élan. A contrario, on n'a pas vu les manifestants du 13 janvier dernier défilier sous les mots d'ordre "non au chômage et à la pauvreté". C'est de leur côté qu'il faut voir une obsession sur le mariage pour tous et un engagement hémiplégique, oublieux des enjeux sociaux ; pas du côté des socialistes !

Sixième argument : "les homosexuels peuvent se marier, mais avec une personne du sexe opposé".

Cet argument a le mérite de nous faire penser que les opposants au mariage pour tous peuvent, finalement, avoir le sens de l'humour. Hélas, il n'est pas vraiment drôle : profondément rétrograde, il renvoie à une conception antédiluvienne, où les convenances sociales, la perpétuation de l'espèce et de la lignée, devaient prévaloir sur les sentiments pour fonder un mariage et une famille. Que certains veuillent continuer à vivre ainsi, c'est leur droit. Mais qu'ils veuillent obliger les autres à faire de même, non.

L'homophobie.

Comme le racisme, c'est un réflexe de rejet, voire une pensée qui nie l'égalité de chaque homme et femme, et l'égalité en droits de chaque citoyen. Que personne ne doute de la détermination des socialistes à la combattre. Nous le ferons dans la sérénité et l'esprit de concorde nationale, mais sans faiblesse.